

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2025-239

A R R E T E

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L2212-2,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de l'entreprise CITEOS Saint-Martin-Boulogne TSA 70011 69134 DARDILLY Cedex afin
de garantir le bon déroulement des travaux de basculement sur le chantier d'enfouissement réseaux rue
de la Résistance à WORMHOUT,

A R R E T E :

ARTICLE 1 : la circulation sera restreinte et le stationnement sera interdit, au droit des travaux, rue de
la Résistance, **et ce, du 17 au 30 septembre 2025 de 7h à 18h.**

**ATTENTION pour le dimanche 21 septembre, jour du vide grenier annuel, le chantier devra être
dégagé de tout matériel.**

ARTICLE 2 : une signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise CITEOS.

ARTICLE 3 : Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation
réglementaire temporaire par l'entreprise CITEOS et prendront fin lors de son retrait.

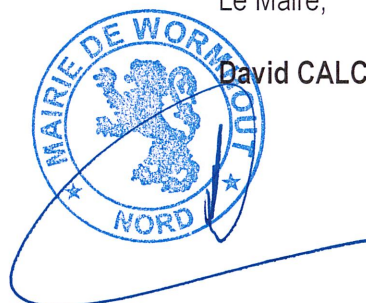
ARTICLE 4 : La Brigade de Gendarmerie de WORMHOUT est chargée de l'exécution du présent
arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et transmis à l'entreprise CITEOS et à Monsieur le
commandant de la brigade de Gendarmerie de WORMHOUT.

Fait à WORMHOUT, le 12 septembre 2025

Le Maire,

David CALCOEN



Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 12/09/2025
le Maire

David CALCOEN

